DÉLIBÉRATION N° 2025-018 DU SYNDICAT MIXTE "Centre Jean-Henri FABRE de SAINT-LÉONS en Lévézou"

Délibération prise en séance du 17 OCTOBRE 2025 à 14H00

L'an deux mille vingt-cinq, le 17 octobre à 14 H 00, le Comité Syndical du Syndicat Mixte « Centre Jean-Henri FABRE de SAINT-LÉONS » en Lévézou à l'Hôtel du Département salle AUBRAC, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc CALMELLY, Président du Syndicat Mixte.

Etaient présents: M. Jean-Luc CALMELLY, M. Claude ASSIER, Mme Nadine FRAYSSE, M. Serge GELY, Mme Kateline DURAND, M. Yves REGOURD

Etaient absents et représentés : M. Arnaud VIALA, M. Christophe LABORIE, M. Jean-Michel ARNAL, Mme Emilie SAULES LE BARS

Etaient absents: M. Alexis CANITROT, M. Régis NESPOULOUS

Secrétaire de séance : Nadine FRAYSSE

Objet : Approbation de la décision modificative n°1 du budget

Considérant que les rapports présentés au comité syndical du 17 octobre 2025 ont été adressés à ses membres le 10 octobre 2025 ;

Vu la délibération n° 2025-011 du 14 avril 2025, portant adoption du Budget Primitif 2025;

Vu la délibération n° 2025-016 du 8 juillet 2025, approuvant l'avenant n°1 à la convention de délégation de service public pour l'instauration de la TVA sur les redevances payées par le délégataire ;

Considérant qu'il convient d'annuler les mandats et titres émis depuis le 1^{er} juillet 2024 jusqu'au 31 décembre 2024 ;

Considérant que les titres et mandats doivent être réémis hors taxe ;

Considérant l'augmentation de la dotation aux amortissements de 5 000 €.

Après avoir entendu cet exposé et après en avoir délibéré,

Le comité syndical ADOPTE, à l'unanimité, la décision modificative n°1 présentée en annexe.

Le Président du Syndicat Mixte

M. Jean-Luc CALMELLY

Acte dématérialisé

<u>Sens des votes</u> : Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés

Nombre de membres en exercice : 12
 Nombre de membres présents : 6
 Nombre de suffrages exprimés : 10

Syndicat

DM 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DUConseil Syndical

DECISION MODIFICATIVE N° 1

Nombre de membres en exercice Nombre de membres présents Nombre de suffrages exprimés

VOTES: Contre

Pour 10

Date de convocation : 10/10/25

Recettes

Objet: Dh No 1

Désignation	- TP			
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D 615228-01 : Entretien, réparations autres bâtiments		1 210,38 €		
D 62268-01: Autres honoraires, conseils		1 194,98 €		
D 6228-01 : Divers		5 652,03 €		
D 6281-01 : Concours divers (cotisations)		317,52 €		
TOTAL D 011 : Charges à caractère général		8 374,91 €		
D 023-01 : Virement à la section d'investissement	39 931,58 €			
TOTAL D 023: Virement à la section d'investisseme	39 931,58 €			
D 6811-01: Dot, amort, immos incorporelles		5 000,00 €		
TOTAL D 042 : Opérations ordre transf. entre secti		5 000,00 €		
D 673-01 : Titres annulés (sur exercices antérieurs		219 600,00 €		
TOTAL D 67 : Charges spécifiques		219 600,00 €		
R 75813-01: Redev. fermiers et concessionnaires				182 993,44 €
TOTAL R 75 : Autres produits de gestion courante				182 993,44 €
R 773-01 : Mandats annulés (exercices antérieurs)				10 049,89 €
TOTAL R 77 : Produits spécifiques				10 049,89 €
Total	39 931,58 €	232 974,91 €		193 043,33 €
INVESTISSEMENT				
D 2318-01 : Autres immo. corporelles en cours	34 931,58 €			
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	34 931,58 €			
R 021-01 : Virement de la section de fonctionnement			39 931,58 €	
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionne			39 931,58 €	
R 28181-01 : Installations générales, aménagt divers				5 000,00 €
TOTAL R 040 : Opérations ordre transf. entre secti				5 000,00 €
Total	34 931,58 €		39 931,58 €	5 000,00 €
Total Général	158 111,75 €		158 111,75 €	

Dépenses

Signataires : ARNAL Jean-Michel

ASSIER Claude

CALMELLY Jean-Luc

CANITROT Alexis

DURAND Kateline

Syndicat

DM 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DUConseil Syndical

FRAYSSE Nadine	Fou la
GELY Serge	209-
LABORIE Christophe	
NESPOULOUS Régis	
REGOURD Yves	42
SAULES-LE BARS Emilie	
VIALA Arnaud	

ont signé les membres présents pour extrait conforme Le Président